

Information sur le contingentement en 1^{ère} année de Licence de Psychologie

Pourquoi avons-nous demandé un contingentement de notre formation de 1^{ère} année ?

Christian Kelche
Doyen

Le nombre de lycéens désireux de s'inscrire en 1^{ère} année de psychologie était en constante augmentation et excédait fortement nos capacités d'encadrement et de formation. En outre depuis quelques années l'Université de Strasbourg, comme de nombreuses autres en France, a réduit de façon conséquente le volume horaire global de ses formations pour des raisons budgétaires. Notre seule marge de manœuvre, pour réduire nos charges d'enseignement et conserver une formation de bonne qualité, a été de limiter le nombre d'étudiants en L1. Ceci diminue le nombre de groupes de travaux dirigés et de travaux pratiques et mathématiquement le nombre d'heures à destination de nos étudiants.

Nous avons donc demandé à Mme le recteur de l'Académie, Chancelier des universités, l'autorisation de continger notre capacité d'accueil à **650 places en L1**. Cela nous a été accordé depuis la rentrée 2011.

Les critères fixés pour que ce contingentement se réalise dans de bonnes conditions sont stricts :

- ✓ Avoir satisfait aux règles générales d'inscriptions à l'Université : c'est-à-dire s'être inscrit sur le portail APB (Admission Post-Bac) dans les délais requis et avoir placé la Licence de Psychologie en 1^{er} vœu. L'inscription sur le portail APB concerne l'ensemble des postulants à l'exception des étudiants déjà inscrits en 1^{ère} année de psychologie à l'Université de Strasbourg l'année précédente.
- ✓ Sont prioritaires les néo-bacheliers de l'académie de Strasbourg, les redoublants déjà inscrits en L1 de Psychologie l'année précédente, les étudiants allemands et luxembourgeois (par convention entre notre université et ces pays proches).

Ceci nous permet de comptabiliser le nombre d'inscriptions et d'évaluer le nombre de places éventuellement encore disponibles pour les étudiants, en provenance d'autres départements, pouvant justifier d'un rapprochement familial pour venir faire leurs études à Strasbourg.

Le contingentement vise à mettre en place les conditions minimales qui nous permettent de diffuser de façon satisfaisante le savoir aux étudiants qui souhaitent faire leurs études supérieures dans la filière Psychologie.